

ANNEXE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Saison 2026 / 2027



Cotisations - Abonnements – Engagements – Gestion – Indemnités forfaitaires

A) COTISATIONS

Art. 13 R.I.

Cotisation annuelle Fédérale	Cf règlement F.F.F.
Cotisation annuelle L.F.O.....	Cf règlement L.F.O.
Cotisation annuelle District Aveyron Football.....	175,00 €
Cotisation annuelle d'un club de Football d'entreprise, Futsal, Loisir L.F.O.....	Cf règlement L.F.O.
Cotisation annuelle d'un club de Football d'entreprise, Futsal, Loisir D.A.F.....	25,00 €
Indemnité forfaitaire (comprise avec les engagements).....	Non perçue
Frais de gestion (toute licence Senior Vétéran, Senior, 18 - 19 ans et Dirigeant).....	3,90 €
Frais de Gestion (par autre licence jeune).....	3,00 €

Art. 17 R.I.

Caisse de solidarité par licencié.....	0,15 €
--	--------

B) ENGAGEMENTS

Art. 13 R.I.

Clubs Libres

Départemental 1 Seniors	250,00 €
Départemental 2 Seniors.....	225,00 €
Départemental 3 Seniors.....	200,00 €
Départemental 4 Seniors.....	180,00 €
Départemental 5 Seniors.....	170,00 €
Départemental 6 Seniors.....	150,00 €
Futsal senior.....	50,00 €
U19	70,00 €
U17	70,00 €
U15.....	70,00 €
U13.....	60,00 €
U11 à U7.....	Gratuit

Féminines

Départemental 1 Féminines.....	150,00 €
Départemental 2 Féminines.....	150,00 €
U 17 Féminines.....	70,00 €

Foot Loisirs.....	Gratuit
-------------------	---------

Football d'Entreprise

Toutes Divisions.....	40,00 €
-----------------------	---------

Coupes

Aveyron/Groupama - Senior.....	65,00 €
Coupes jeunes (U19 à U13).....	30,00 €
Aveyron/Groupama - Féminine et Coupe complémentaire/Braley.....	65,00 €
Aveyron/Futsal Jeunes.....	30,00 €
Aveyron/Futsal Senior, Féminines.....	50,00 €
Essor/Technicien des Sports Collectifs.....	65,00 €
Réserves/Braley.....	65,00 €

C) FRAIS ET DROITS

Instruction

Frais de dossier et de recherche (A 3.3.3.2.2 Organes Disciplinaires).....	80,00 €
--	---------

Appel

Frais de dossier devant la C.D. Appel (A.190.1 R.G.).....	50,00 €
---	---------

Contrôle d'éclairement

Frais forfaitaire de déplacement.....	35,00 €
---------------------------------------	---------

Organisation de rencontre – Tournoi

Demande d'autorisation (A.13 RI).....	10,00 €
---------------------------------------	---------

Réserves

Frais de Confirmation (Compétitions départementales) (A. 186 des R.G.).....	30,00 €
---	---------

Réclamation

Réclamation Recevable (Compétitions départementales) (A.187 R.G.).....	80,00 €
--	---------

Réclamation non Recevable (Compétitions départementales) (A.187 R.G.).....	40,00 €
--	---------

Notification (L.R.A.C.)

Frais de notification.....	6,00 €
----------------------------	--------

Evocation

Frais d'évocation (A. 187 R.G.).....	80,00 €
--------------------------------------	---------

Droit au changement de club – Période normale ou non et droit d'opposition au changement de club

Se référer à la Partie 5 – Annexes des Règlements Généraux de la L.F.O. (Annexe II - Prix des licences)

D) AMENDES - RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

Art. 1.8 – Référent arbitre

Absence de référent à l'arbitrage.....	50,00 €
--	---------

Art. 1.4 - Renseignement, Rapport

Défaut de réponse à une demande.....	55,00 €
--------------------------------------	---------

Absence non excusée à une convocation.....	35,00 €
--	---------

Art. 1.6 & 7 – Engagement

Dossier d'engagement reçu hors délai.....	60,00 €
---	---------

Obligation de refaire un calendrier (au club responsable).....	60,00 €
--	---------

+ Frais de secrétariat

Retrait d'une équipe régulièrement engagée.....	45,00 €
---	---------

Art. 8 - Absence d'arbitre

Rencontre de Coupe et de championnat	65,00 €
--	---------

Art. 11 - Abandon du terrain

Equipe abandonnant volontairement le terrain.....	60,00 €
---	---------

Art. 13.8 - Forfait

Frais de déplacement (Km aller simple).....	1,10 €
---	--------

Art. 13.1 - Forfait

Forfait d'une équipe senior :

1er forfait.....	50,00 €
------------------	---------

2ème forfait et forfait général.....	100,00 €
Forfait d'une équipe senior du dernier niveau départemental, Football d'entreprise, jeune ou féminine :	
1er forfait.....	50,00 €
2ème forfait.....	80,00 €
3ème forfait et forfait général.....	100,00 €
Art. 13.3 - Organisation d'une rencontre – Tournoi	
Participation à une rencontre par un club déclarant forfait.....	50,00 €
Art. 13.12 - Forfait lors des deux dernières journées de championnats	
Forfait	80,00 €
Art. 17.1 – Demande hors délai	
Demande hors délai acceptée.....	30,00 €
Art. 18.1 - Report de match	
Report de match hors délai sans autorisation.....	50,00 €
Art. 18.2 - Jour ou horaire d'une rencontre officielle	
Modification sans autorisation.....	50,00 €
Art. 25 – Feuille de match	
Feuille de match irrégulière (25/3).....	10,00 €
Etablissement d'une feuille de match de complaisance (à chaque club) (25/2).....	100,00 €
Falsification d'une feuille de match (25/2).....	100,00 €
Feuille de match de championnat reçue hors délai ou FMI (amende par semaine (25/1).....	30,00 €
Demande de suppression des sanctions administratives auprès d'un arbitre (25/2).....	100,00 €
Rapport d'Arbitre non reçu ou hors délais (25/4).....	30,00 €
FMI non transmise ou non utilisée (25/5).....	25,00 €
Etude administrative pour non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).....	30,00 €
Art. 25.3 - Joueur suspendu	
Joueur suspendu inscrit sur une feuille de match.....	100,00 €
Art. 26 - Licence	
Licence Dirigeant manquante (pas de numéro) (26/3).....	30,00 €
Licence Senior, Vétéran ou U18 et U19 inclus manquante (pas de numéro) (26/3).....	30,00 €
Licence U17 à U7 inclus manquante (pas de numéro) (26/3).....	6,00 €
Utilisation d'une licence non renouvelé ou non enregistré (26/4).....	100,00 €
Joueur licencié ne pouvant jouer en catégorie supérieure (26/5).....	100,00 €
Art. 29 - Terrain	
Défaut de traçage ou accessoire de jeu (par infraction).....	15,00 €
Absence de drapeaux (Arbitre Assistant).....	30,00 €
Défaut de poteau de corner.....	30,00 €
Art. 31 - Nocturne	
Demande de nocturne hors délai (si accordée).....	30,00 €
Art. 32 - Dégradation	
Dégradation.....	200,00 €
Art. 33 – Huis-clos	
Non respect des obligations, par infraction.....	30,00 €
Art. 35 - Délégué	
Absence de délégué à la Police	10,00 €
Absence de brassard.....	10,00 €
Art. 47 – couleurs des équipes	
Brassard de capitaine.....	10,00 €
Numérotation.....	50,00 €
Art. 48 - Ballon	
Défaut de ballon.....	30,00 €
Art. 86.1 - Prêt de terrain	
Refus de prêter son terrain sans motif valable	35,00 €
Art. 91 - Equipe de jeunes	
Défaut d'engagement d'équipe de jeunes par équipe manquante.....	100,00 €
Art. 94 - Détection	

Non-présentation de joueur en détection par joueur.....	30,00 €
Non-participation du club au Plan de Performance Fédérale	200,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à la détection (par joueur)	15,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à l'inter-secteur (par joueur)	30,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur au Centre de Perfectionnement (par joueur)	45,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à un Stage ou un Tournoi (par joueur)	60,00 €

Art. 96 - Educateur

Ecole de Football sans contrat d'éducateur (par match officiel).....	30,00 €
Equipe de Départemental 1 et 2 sans contrat d'éducateur (par match officiel).....	30,00 €
Equipe Départemental 1 et 2 U13 à U9 sans contrat d'éducateur (par match officiel).....	30,00 €

E) RÈGLEMENT DES COUPES DÉPARTEMENTALES

Art. 1 des différentes coupes

Non-respect du protocole	200,00 €
--------------------------------	----------

Art. 9 des différentes coupes - Ballon

Défaut de ballon.....	30,00 €
-----------------------	---------

Art. 9 Règlement des tournois - Feuille de présence

Non-envoi de la feuille de présence (A.5 R.C.T.).....	50,00 €
---	---------

Art. 10 des différentes coupes - Licencié suspendu

Joueur suspendu participant à une rencontre.....	100,00 €
--	----------

Art. 13 des différentes coupes - Délégué

Absence de délégué arbitre.....	10,00 €
---------------------------------	---------

Art. 14 des différentes coupes – Forfait

Forfait en Coupe de l'Aveyron / Groupama Senior

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Seizième de finale.....	150,00 €
Huitième de finale.....	200,00 €
Quart de finale.....	250,00 €
Demi-finale.....	500,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Coupe de l'Essor / Technicien des Sports Collectifs et Coupe des Réserves / Braley

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Seizième de finale.....	150,00 €
Huitième de finale.....	200,00 €
Quart de finale.....	200,00 €
Demi-finale.....	200,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Coupe de l'Aveyron / Groupama - Féminine et Coupe consolante / Braley – Féminine

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Huitième de finale.....	200,00 €
Quart de finale.....	250,00 €
Demi-finale.....	500,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Futsal Jeunes et Seniors

Phase préliminaire.....	40,00 €
Finale.....	80,00 €

Forfait en Coupe des Jeunes

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Quart de finale.....	150,00 €
Demi-finale.....	300,00 €
Finale.....	600,00 €

Art. 14.2 des différentes coupes – Abandon du terrain

Perte de la rencontre.....	150,00 €
----------------------------	----------

Art. 14bis des différentes coupes 2 - Feuille de match

Abandon du terrain.....	150,00 €
-------------------------	----------

Art. 15 des différentes coupes - Feuille de match

FMI non transmise ou non utilisée.....	25,00 €
Etude administrative pour non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).....	30,00 €
Non saisie de résultat avant le dimanche 19h.....	10,00 €
Feuille de match en retard	30,00 €

Art. 17 des coupes seniors – Billetterie

Non utilisation de la billetterie.....	100,00 €
--	----------

Art. 18 des coupes seniors - Feuille de recette

Feuille de billetterie ou de recette reçue hors délai	30,00 €
---	---------

Art. 19 des coupes seniors - Déplacement

Frais de déplacement (Km aller simple).....	1,10 €
---	--------

Art. 22 - Futsal - Terrain

Absence des panneaux publicitaires des partenaires (par panneau).....	76,00 €
---	---------

Règlement des coupes d'Occitanie senior et de la Coupe de France (Tours Préliminaires)

Art. 10 – Joueur suspendu

Participation d'un joueur suspendu.....	100,00 €
---	----------

Art.13 – Arbitre

Absence d'arbitre.....	60,00 €
------------------------	---------

Art. 14 – Délégué

Absence de délégué à la police.....	10,00 €
-------------------------------------	---------

Art. 15 - Forfaits

Forfaits.....	80,00 €
---------------	---------

Art. 16 - Feuille de match

Feuille de match ou FMI de coupe reçue hors délai.....	30,00 €
Non saisie de résultat sur Internet avant le dimanche 19h.....	10,00 €

F) STATUT DU D.A.F & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art. 12.1 - Statut du D.A.F. - Assemblée Générale

Absence à l'Assemblée générale	110,00 €
--------------------------------------	----------

Art. 15 - Règlement Intérieur – Relevé de compte

Absence de paiement par lettre de rappel.....	30,00 €
---	---------

Art. 18.2 - Règlement Intérieur - Avance Caisse de péréquation des arbitres

Non versement de l'avance.....	30,00 €
--------------------------------	---------

G) RÈGLEMENT GÉNÉRAUX

Art. 59 – Licence Dirigeant	
Dirigeant sans licence.....	Double du prix de la licence
Art. 59 – Licence Joueur	
Joueur sans licence	Double du prix de la licence
Art. 150 - Dirigeant	
Membre d'un club suspendu occupant des fonctions officielles	100,00 €
Art. 153 - Catégorie d'âge	
Joueur disputant un match officiel dans une catégorie inférieure (3 mois de suspension ferme).....	50,00 €
Art. 175 - Absence à une convocation	
Absence à une convocation.....	50,00 €
Art. 207 - Fraude sur identité	
Aide à la dissimulation ou fraude sur identité	100,00 €
Dissimulation ou fraude sur identité.....	150,00 à 800,00 €
Art. 209 - Sélection	
Joueur non présent en sélection	35,00 €
Refus non motivé d'une sélection.....	70,00 €
Art. 211 - Sélection	
Participation à une rencontre avant un match de sélection.....	50,00 €
Art. 213 - Catégorie d'âge, mixité	
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, Infraction aux règles de mixité.....	50,00 €
Art. 215 - Participation	
Participation à plus d'une rencontre en 48 heures	100,00 €
Art. 216 - Football sauvage	
Pratique dans un club non affilié ou dans une association non reconnue.....	100,00 €
Art. 218 - Dirigeant	
Non-respect du nombre minimum de licences « dirigeant » (Par licence manquante).....	Double du prix de la licence
Art. 219 - Feuille de match	
Feuille de match non conforme.....	30,00 €
Art. 220 – Changement de club	
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat de sortie.....	20,00 €
Art. 221 - Licence	
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation.....	100,00 €
Art. 222 - Organisation d'une rencontre – Tournoi	
Match contre une équipe non affiliée (Dispositions spécifiques L.F.O.).....	30,00 €
Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère.....	60,00 €
Art. 227 - Avertissement	
Avertissement 1ère inscription.....	15,00 €
Avertissement 2ème inscription.....	15,00 €
Avertissement 2ème récidive.....	48,00 €
Art. 227 - Exclusion	
Exclusion.....	20,00 €
Art. 229 - Police du terrain	
Police du terrain - Vente de Boissons alcoolisées (minimum).....	20,00 €
Art. 230 - Joueur suspendu	
Participation à une rencontre amicale (minimum) amende un match de suspension.....	100,00 €

H) STATUT DE L'ARBITRAGE

Art. 14 - Tenue et écusson de l'arbitre

Port de la tenue ou de l'écusson non justifié.....46,00 €

Art. 54 - Défaut ou insuffisance d'arbitre (par arbitre manquant)

a) Première année d'infraction

Départemental 1.....120,00 €

Départemental 2.....100,00 €

Départemental 3.....70,00 €

Départemental 4.....60,00 €

Départemental 5 et divisions féminines.....50,00 €

Par jeune arbitre manquant.....60,00 €

b) Les années suivantes

Toutes les amendes sont multipliées par le nombre d'année d'infraction (Limité à 4)

c) Frais de candidature à la formation Arbitre Officiel.....180,00 €

d) Toutes les amendes concernant le statut de l'arbitrage sont appliquées aux clubs en infraction au 28 février, régularisation de la situation des clubs est faite au 1^{er} juin.

Frais de déplacement des arbitres

Frais de déplacement le Km (pour un match officiel) (minimum 35,00 €).....0,446 €

Frais de déplacement le Km (hors match) (non remboursés si inférieurs à 5,00 €).....0,446 €

I) TARIF DES LICENCES (ASSURANCE COMPRISE) SAISON 2026/2027

Se référer aux Règlements Généraux de la L.F.O..